

# GUIDE DU TRI


 <b>Recyclable ou non dans le bac à récupération?</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Journaux</li> <li>• Circulaires publicitaires</li> <li>• Revues, livres et annuaires téléphoniques</li> <li>• Papier à lettre, papier de bureau et feuilles d'imprimante</li> <li>• Sacs de papier brun</li> <li>• Correspondance de tout genre</li> <li>• Carton plat (boîte de céréales, biscuits, etc.)</li> <li>• Carton à oeufs</li> <li>• Carton ondulé (boîte d'expédition)</li> <li>• Contenant de lait</li> <li>• Contenant de jus type Tetra Pak</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Papier et ruban d'emballage</li> <li>• Papier plastifié ou cédé</li> <li>• Papier carbone et papier buvard</li> <li>• Papier mouchoir, essuie-tout</li> <li>• Couches jetables, papiers et cartons souillés par des aliments</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Verre transparent et coloré</li> <li>• Bouteilles de boissons gazeuses et alcoolisées</li> <li>• Contenants de verre tout usage pour les aliments (Ex: Pots Masson)</li> <li>• Verre brisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ampoules électriques et néons</li> <li>• Verre plat (vitre) et miroirs</li> <li>• Cristal et pyrex, porcelaine, céramique et poterie</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Boîtes de conserve</li> <li>• Cannelles métalliques et en aluminium</li> <li>• Articles en aluminium (assiettes, plats, etc.)</li> <li>• Fer (moins de 25 livres)</li> <li>• Grille-pain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appareils électroménagers</li> <li>• Contenants sous pression</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contenants alimentaires (margarine, yogourt, crème glacée, etc.)</li> <li>• Contenants de boissons gazeuses et d'eau de source</li> <li>• Contenants de produits d'entretien ménager (eau de javel, savon, etc.)</li> <li>• Contenants pour soins de santé (shampooing, crème à mains, etc.)</li> <li>• Sacs de plastique</li> <li>• Sacs de lait individuels rincés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assiettes, ustensiles et autres</li> <li>• Jouets</li> <li>• Toiles pour piscines</li> <li>• Cellophane ou pellicule plastique</li> <li>• Plastique agricole</li> <li>• Styromousse (verre, assiette)</li> </ul>

- Placez votre bac en bordure de rue la veille du jour de la collecte ;
- Si vous avez plusieurs bacs, séparez-les d'au moins 60 cm ;
- Placez bien votre bac roulant : les roues et les poignées doivent être orientées vers la maison ;
- Placez toutes vos matières dans votre bac. Le préposé à la collecte n'est pas tenu de ramasser les excédents.

# Éco-centre régional



Depuis 2004, la MRC Robert-Cliche a conclu une entente avec Veolia Services à l'Environnement par laquelle les particuliers de tout le territoire de la MRC sont invités à apporter à l'éco-centre situé à Beauceville diverses matières récupérables qui étaient auparavant enfouies. Ces matières seront ensuite redirigées vers des entreprises de recyclage ou de valorisation.

Matières acceptées		
<b>RÉSIDUS DE CONSTRUCTION/ RÉNOVATION/DÉMOLITION</b>  <i>Matériaux secs :</i> Bois - Gypse - Bardeau d'asphalte Cadres, portes et fenêtres  <i>Matières granulaires :</i> Déblais d'excavation (terre, tourbe, gravier) - Béton - Brique - Pierre - Etc.	<b>RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX</b>  Peinture - Huile - Solvants - Piles alcalines - Ampoules fluocompactes Batteries d'automobiles - Bombonnes de gaz propane - Chlore pour la piscine Colle et adhésifs - Diluants à peinture Essence à briquet - Huiles usées Pesticides - Tubes fluorescents	<b>RÉSIDUS VERTS</b>  Branches Feuilles Résidus de jardin Arbres de Noël Etc.
<b>PLASTIQUE</b>  Polythène - Pellicule plastique de source agricole - Etc.	<b>ENCOMBRANTS</b>  Électroménagers Matelas Meubles Etc.	<b>MÉTAUX</b>  Ferreux Non ferreux
<b>APPAREILS ÉLECTRONIQUES</b>  Ordinateurs - Téléviseurs Téléphones cellulaires - Etc.	  Faites appel à l'escouade <b>RECYC-FRIGO d'Hydro-Québec</b> et recevez 60 \$ <a href="http://recyc-frigo.com">recyc-frigo.com</a>	<b>PNEUS</b>  Pneus usés (auto, moto et camion)* *Frais pour pneus sur jantes.

## Coordonnées et heures d'ouverture 2021

### Écocentre Beauceville

184, 181<sup>e</sup> rue  
 Beauceville (Québec) G5X 2S9  
 Tél : 418-774-5275

### Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Lundi au vendredi : 7h à 18h  
 Samedi : 8h à 16h30  
 Dimanche : Fermé

### Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Lundi au vendredi : 7h à 18h  
 Samedi et dimanche : Fermé

### Tarifcation

Gratuite pour :

- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Pneus d'autos, motos et camions (sauf si montés sur jantes)
- Premiers 50\$ (500 kg) de matières autres que RDD par année et par adresse résidentielle

Coût par tonne pour l'excédent de 50\$ par année par adresse résidentielle :

103,90\$/tonne métrique jusqu'au 31 décembre 2021.

Paiement par carte de débit ou crédit.